LOUIS XIV

AU MANÈGE.

DIALOGUE

ENTRE

LOUIS XIV, ALEXANDRE LAMETH, D'EPRÉMESNIL, MIRABEAU, BARNAVE.

AUX TUILERIES,
De l'Imprimerie du Manège.

1790.

Case FRC 5156

MHW 9188

AVIS DE L'ÉDITEUR.

LE manuſcrit de ce Dialogue a été trouvé dans le porte-feuille du nommé *Paul*, l'un des deux *illuminés*, arrêtés à Saint-Cloud au mois de Juillet, & conduits aux priſons de l'abbaye Saint-Germain. Nous croyons rendre un vrai ſervice aux *amis de la révolution*, en le faiſant imprimer; les *bons citoyens* verront juſqu'à quel point s'égarent les *anti-révolutionnaires*, & combien ils ſont injuſtes envers l'AUGUSTE DIETE NATIONALE, qui, chaque jour, fait de *ſi belles choſes*.

Signé JULIEN, Aide-de-camp de M. de la Fayette, & *grand Obſervateur*.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

LOUIS XIV
AU MANÈGE.
DIALOGUE.

LOUIS XIV, ALEXANDRE LAMETH, D'EPREMESNIL, MIRABEAU, BARNAVE.

Louis, (entrant brusquement au manège.)

QUE faites-vous ici, scélérats ?

Mirabeau.

M. le Préſident, je demande que Monſieur ſoit mis à l'ordre, & ſon nom inſcrit dans le procès-verbal.

D'Eprémeſnil.

N'avez-vous pas *décrété* la liberté de penſer, d'imprimer & de parler ? Etes-vous des princes pour qu'on vous flagorne ? Souffrez qu'on vous diſe la vérité, puiſ-

que vous n'avez pas de quoi payer des flatteurs.

Mirabeau.

M. le préſident, faites votre devoir; j'inſiſte pour que le préopinant ſoit mis à l'ordre, & que ſon nom ſoit connu, ſinon je vous dénonce.

D'Eprémeſnil.

Malheureux! c'eſt avec cette imperturbable inſolence, que tu es parvenu à te faire un parti & à te rendre formidable. Reptile vénimeux! tu dreſſas dès ton enfance ton dard ménaçant contre les auteurs de tes jours, à qui leur tendreſſe coupable ne permit pas de purger la terre de ton aſpect, en t'étouffant au berceau. La nature qui frémit de t'avoir produit, les punit, il eſt vrai, en les rendant les premières victimes de ta férocité. Pour prix des bienfaits paternels dont t'avoit comblé *l'immortel ami des hommes*, tu levas ſur lui un poignard parricide; la pitié te déroba au fer des bourreaux, & tu fus enfermé dans une de ces forteſſes où gémiſſoit ſi ſouvent l'innocence opprimée, mais

où tu portas le germe de tous les crimes ; qui depuis, te rendirent Vincennes, If, Pierre-Enciſe & la Baſtille ſi néceſſaires, pour ſouſtraire ta tête au glaive de la juſtice. Vingt arrêts de mort n'ont pu te rendre honnête homme, & le plus grand ſans doute, le plus irréparable de tes forfaits, eſt celui qui t'a porté au milieu de nous. Tu ſais quelle horreur frappa tous les eſprits à la nouvelle de ton élection, que tu commandas la torche à la main.... Infâme Catilina ! toujours à la tête des brigands, à Aix, à Marſeille, à Verſailles, ici même toujours chef d'une horde d'incendiaires, voilà comme tu regnes !....

Mais tu n'en impoſes qu'aux ſots ou aux lâches qui te reſſemblent, l'homme que tu preſcris de mettre à l'ordre, eſt un perſonnage, qui, s'il eût été ſur le trône en 1789, auroit, ſans daigner *l'acheter*, réprimé ton inſolente audace, épargné bien des crimes à tes dignes aſſociés, bien de calamités à la France, de grands ſcandales à l'Europe & un ſouvenir bien horrible à la poſtérité. Regarde-le en face, ſi tu l'oſes, toi qui pâlis ſi ſouvent à l'aſpect du vrai cou-

rage, & fais mettre à l'ordre Louis XIV..!

Barnave.

Louis XIV....!

Alexandre Lameth.

Louis XIV....!

Louis.

C'eſt moi-même, meſſieurs, qui viens exprès du ſéjour des morts pour vous faire quelques légères queſtions... (il repouſſe bruſquement l'enchanteur *Merlin*, & le renverſe du trône national.) D'abord commence par deſcendre ſur les banquettes, *gros ſorcier*; apprends qu'on ne *préſida* jamais en ma préſence. (*Le côté gauche murmure.*)

Barnave.

Meſſieurs, rappellez-vous que l'Aſſemblée nationale a décrété que ſon préſident *eſt le premier homme de la nation*, & qu'elle ne peut revenir ſur *ſes décrets.*

Louis.

Et moi, je *décréte* de ſangler avec mon fouet le viſage de quiconque oſera

me désobéir ou m'interrompre, en commençant par le *premier homme de la nation* que voilà; (il fangle un bon coup de fouet à *l'enchanteur.*)

Lameth (coudoyant Mirabeau pour l'animer.)

Tu dors, Brutus!

Mirabeau.

Ma foi, je ne fais si je veille! où fuis-je donc, moi, qui parlois toujours si fiérement aux despotes *enterrés*! moi, qui peignis avec des traits si hardis, (après leur mort), Louis XV, Fréderic-le-Grand, & Vergennes! ne fuis-je donc plus le Mirabeau des *lettres de cachet*, & de la *Monarchie Prussienne*?

D'*Eprémesnil.*

Je te reconnois bien là, Thersite lâche & perfide; invincible dans les combats, ton intrépidité t'abandonne à la vue de l'ennemi.

Louis.

Qu'on m'écoute avec attention..... Je fus Roi, Messieurs, & Roi de l'Empire

que vous venez d'uſurper : j'ai droit de vous en demander compte.

Convoquez par le plus traitable de mes deſcendans, par le meilleur des princes, pour opérer le bien, préparer le bonheur de vingt-cinq millions d'hommes, qu'avez-vous fait pour y parvenir ? réponds, toi, maire de Grenoble !

Barnave.

Nous avons *enfanté la Conſtitution de la Nation.*

Louis.

Qu'appelles-tu la conſtitution ?

Barnave.

Cette collection énorme de décrets émanés du côté gauche, dont les preſſes de Baudouin ont inondé l'Europe.

Louis.

Et moi j'appelle *conſtitution*, les lois fondamentales de l'état, créées à l'humanité par les premiers Francs aſſemblés en corps, ſanctionnées & confirmées pendant quinze ſiécles par les générations qui ſe ſont ſuccédées. Cette *conſtitution* eſt la ſeule émanée du peuple, la ſeule

nationale, la seule qui mérite le respect & la confiance des français, & non un amas indigeste d'arrêtés contradictoires arrachés à la foiblesse, à la crainte, & promulgués au bout des bayonnettes.

La loi qui provoque les plaintes, les réclamations & les *protestations* de la majorité de la nation, n'est point une loi; c'est tout au plus une proclamation d'une horde d'usurpateurs qu'on doit s'empresser de traiter comme à Rome on traitoit les Catilina & leurs collègues.

Cependant voyons quelle est la base de cette constitution nouvelle.

Barnave.

Elle repose sur les droits de l'homme & du citoyen.

Louis.

Vous ne violez donc plus l'asyle du pere de famille, vous ne l'arrachez plus des bras tremblans d'une épouse en pleurs, de ses enfans, de ses vieux auteurs ?

Barnave.

Lorsque c'est un mauvais citoyen, qu'il forme des complots, recèle des

armes, enrôle ou commet quelque autre crime de lèze-nation, un détachement de la Garde-Nationale s'empare de sa personne & de ses effets; le bien de la révolution l'exige.....

Louis.

Ainsi les ordres arbitraires existent encore parmi vous & sont plus meurtriers & plus iniques qu'ils n'étoient sous le régime des despotes que vous calomniez, que vous déchirez avec d'autant plus de complaisance & de sûreté, qu'ils n'existent plus, & que vous n'êtes plus exposés à mendier dans leurs antichambres, ou aux portes de leurs palais, les faveurs les plus humiliantes.

Et les dettes nationales, vous les avez payées sans-doute?

Barnave.

Non pas encore; les suites inséparables des secousses données à l'Etat, ont triplé le *déficit* au lieu de le combler, mais nous avons *décrété* un moyen sûr d'acquitter la dette, nous vendons les domaines de la Couronne.

Louis.

Malheureux ! Et ſi des guerres longues & déſaſtreuſes viennent à déſoler la France, où prendrez-vous de quoi fournir aux dépenſes extraordinaires ? Forcés d'emprunter à l'étranger, après avoir conſommé la ruine de la nation, ſur quoi hypothéquerez-vous les ſecours fournis par des prêteurs bénévoles ? Sur les biens du clergé, ſans doute ?

Barnave.

Nous les vendons auſſi.

Louis.

Et où croyez-vous trouver des acheteurs ? Penſes-tu que l'homme qui a de l'argent voudra troquer une fortune sûre avec la chance la plus douteuſe & la plus incertaine ? Penſes-tu que des biens vendus ſans aucune garantie, ſans l'approbation des propriétaires, inſpirent beaucoup de confiance, & ne perdent pas beaucoup de leur valeur intrinsèque ? Où trouverez-vous donc aſſez de numéraire pour ſolder une pareille maſſe de terres ? L'étranger ne viendra pas

chez vous ; & votre numéraire eſt preſque tout ſorti du royaume avec les émigrans.

Barnave.

Nous n'avons pas beſoin de numéraire, nous avons de quoi y ſuppléer abondamment.

Louis.

Qui donc opérera ce prodige ?

Barnave.

Nos *Aſſignats.*

Louis.

Aſſignats ! eſt donc le nom d'une *mine* que vous avez nouvellement découverte ?

Barvave.

Oui, & qui eſt inépuiſable. C'eſt une eſpèce de *poudre de projection* dont nous devons le grand bienfait au Démonſthène français, à l'immortel Mirabeau.

D'Eprémeſnil.

Auſſi en aura-t-il les prémices (1).

Louis.

Timeo Danaos & dona ferentes : cet homme m'eſt ſuſpect, lors même qu'il

---

(1) Tout le monde ſait ou feint de ne pas ſavoir que cet homme, qui vendroit toute la famille & la maiſon, même *le Jay*, a reçu la promeſſe par écrit de *trois millions*, à partager entre lui, *Barnave* & *Chapelier*, ſi ſa motion ſur les aſſignats, qu'on lui a ſuggérée, paſſoit contre le vœu de toutes les provinces, qui en connoiſſent tout le danger. Auſſi a-t-il répondu à quelques perſonnes qui le félicitoient de ſon triomphe : *j'aurois dit de bien meilleures choſes* CONTRE. Voilà un nouvel échantillon de la morole de ce *protecteur de l'Empire*.

Les démagogues des cafés & des grouppes, croient avoir tout dit, lorſqu'ils ſe ſont écriés, *eh ! qui voulez-vous qui ait promis des millions à notre cher Mirabeau* ? .... Qui ? les agioteurs dont les porte-feuilles rebondis perdoient toute leur valeur ſans l'invention des aſſignats ? Qui ? la caiſſe d'eſcompte qui perdoit ſans retour, non-ſeulement les cent ſoixante-dix millions qui lui étoient dus par le gouvernement, mais encore tous les fonds qu'elle a mis en circulation, ce qui l'eût néceſſitée à une banqueroute inévitable.... C'eſt bien peu ſans doute, que trois millions, pour ſauver la caiſſe d'eſcompte, engraiſſer les agioteurs & anéantir le commerce.

agit pour la patrie. Cette poudre de projection a pour moi quelque chose de sinistre. Expliquez-moi ce que c'est que cette *poudre*

D'Epremesnil.

Ce sont des billets de banque...

Louis.

Des billets de banque ! & c'est par des ressources aussi destructives que vous prétendez sauver l'état ? Vous avez donc oublié toutes les calamités qu'ont enfanté sous d'autres régnes les papiers-monnoies ? Tous les pays où l'on a tenté de pareils moyens de régénération, vous avoient offert un grand exemple à éviter.

D'Epremesnil.

On leur a dit tout ce qui pouvoit écarter de nous ce fléau ; mais la *majorité*, cette majorité *pouilleuse*, qui n'a opéré la révolution que pour s'enrichir, a fait vœu de ne pas laisser échapper une seule occasion de vendre ses poumons, ses *assis & levé*, toujours attentive à sacrifier les intérêts d'une nation entière, à un gain sordide, à ses propres intérêts, a porté ce dernier coup de massue au

corps politique qui reſpiroit encore..... *Dès que des adminiſtrateurs publics ont dit des affaires de l'ÉTAT : que m'importe ? on peut compter que l'ÉTAT eſt perdu.* Ce principe de l'immortel *Jean-Jacques* eſt depuis long-temps prouvé parmi nous.

Louis.

Il faut traîner ces monſtres pardevant les tribunaux, & leur faire ſubir le ſupplice réſervé aux perturbateurs publics & aux frippons...

D'Eprémeſnil.

Des tribunaux ! il n'en exiſte plus. Ces corps de magiſtrats, organes & ſoutiens des lois, nés avec la monarchie, qui, tant de fois ont ſauvé l'empire des calamités auxquelles il eſt aujourd'hui en proie ; ces intermédiaires intrépides entre le peuple & ſon chef, qui mettoient un double frein à la tyrannie d'un oppreſſeur & à l'anarchie licentieuſe ; les magiſtrats ont été enveloppés dans l'anéantiſſement total des lois, de la morale, des vertus, des propriétés & de l'autorité légitime ; & ce n'eſt pas ſans doute le décret le plus mal-adroit du

côté gauche. Il n'eſt pas un voleur de grand chemin qui n'aſſaſſinât le bourreau qui doit le pendre, ou qui n'égorgeât, s'il en avoit le pouvoir, l'archer qui le livre à la juſtice. C'eſt ce qu'ont fait les frippons du manége. Ils ont aſſaſſiné les tribunaux qui condamnoient leurs violations inouies & leurs attentats divers, afin de ſouſtraire leur tête au glaive de la juſtice; mais il eſt un ſupplice que le méchant ne peut éviter, c'eſt le gibet de l'opinion; c'eſt la vengeance d'un peuple trompé, d'autant plus furieux, que ſon erreur lui fut plus chère, plus longue & plus déſaſtreuſe. Si les temples de la juſtice ſont prophanés, & peuplés de brigands; ſi le livre ſacré de la loi eſt déchiré; ſi la main de Thémis eſt paraliſée, il eſt une autre peine à laquelle ces ſcélérats ne peuvent échapper, & il faut eſpérer, que le jeu meurtrier de la *lanterne* dont ils ont enſeigné le féroce uſage, ſervira bientôt à venger ſur eux une nation qu'on a rendu barbare pour la dompter & la perdre plus ſûrement.

Ils ont enſeigné au peuple que *l'inſurrection étoit le plus ſaint des devoirs*

(*LAFAYETTE*)

(*LAFAYETTE*); *qu'il étoit permis de verſer tout le ſang impur* (BARNAVE); ils ont conſacré ces maximes par l'exemple, hé bien! qu'elles ſoient imitées dans leurs fureurs! c'eſt maintenant qu'elles ſont légitimes, qu'elles ſont véritablement ſaintes....

Louis.

Ils le ſeront, n'en doutez pas, je connois le Français, il ſe laiſſe facilement ſéduire, parce que le goût de la nouveauté le domine, mais un joug auſſi péſant que celui qu'impoſe *civiquement* le ſénat des douze cents, le rebutera bientôt, & vous verrez cette formidable armée bleue, qu'on a ramaſſée avec tant d'efforts, enivrée de vin & d'eſpérances ſi flatteuſes, tourner contre ceux qui les ont armés, ſes canons & ſes bayonnettes. Les troupes de ligne pulveriſeront facilement ces *guerriers* bourgeois, ces héros de la paix, que le bruit du mouſquet mettra facilement en fuite.

Barnave.

Nous y avons pourvu & l'armée de ligne eſt *pour nous & pour la liberté.*

D'Epréméſnil.

Oui, elle eſt pour vous tant que vous lui prêcherez la licence, le meurtre des citoyens amis de l'ordre, & la rebellion. Que vous dirai-je, grand Roi? comme il a fallu tout corrompre, tout bouleverſer pour établir ſur les débris des lois & des mœurs, l'inſolent pouvoir de nos douze cents Rois, on a ſouillé l'honneur de l'armée françaiſe en la ſoulevant contre ſon ſouverain; en l'armant contre le meilleur des monarques; en l'abreuvant du ſang de leurs chefs; en leur inſinuant; en leur publiant même, que par l'inſurrection générale des ſoldats & des citoyens, un nouvel ordre de choſes devoit s'opérer; que les citoyens ſeroient tous des rois, & les ſoldats des généraux d'armée, des maréchaux de France; de-là, les douze cents rois du manége; de-là, les douze millions de rois des quarante-huit mille Municipalités, des ſept cents ſoixante diſtricts, des ſept cents directoires de départemens, diſtricts & cantons; de-là, huit cents cinquante tribunaux ſtipendiés, au lieu de treize qui exer-

çoient gratuitement ; de-là enfin, l'excluſion ou le maſſacre de preſque tous les officiers généraux ou ſubalternes de l'armée françaiſe.....

Louis.

Quoi ! vous avez corrompu les troupes françaiſes, ces troupes loyales & valeureuſes qui firent trembler l'Europe liguée contre moi ! ces troupes qui rendirent vains les efforts & les grands talens de Pierre *le Grand*, des *Charles XII*, des *Guſtave*, des *Fréderic II*, des *Malboroug*, des *Cornwalis*, des *Laudon*, & de tant d'autres conquérans, dont le nom ſeul valoit des armées ? Ils ont porté la coignée aux racines de cette pépinière de héros, d'où ſortirent les Condé, les Bayard, les Coucy, les Gaſton, les Turenne, les Villards, les Duqueſne, les Dugai-Trouin, les Chevert, les Tourville, les Maurice, les d'Eſtaing, les Rochambaut ? ... O ma patrie ! que je te plains ! il ne te reſte plus aucun eſpoir : le ſang français eſt abâtardi, empoiſonné juſques dans les veines où il couloit avec l'honneur, la valeur & la gloire. De la diſſolution

des armées, découle néceſſairement la diſſolution des empires. Que le citoyen ſoit libre, j'y conſens, s'il connoît le prix & les bornes de la liberté. Mais le ſoldat ne doit jamais prononcer ce nom ſacré, parce que de la liberté à la licence il n'y a qu'un pas, & que ce qui peut paſſer pour un ſentiment de liberté chez un citoyen, n'eſt, dans le ſoldat, que ſédition & brigandage. Si le ſoldat ſecoue le joug de la diſcipline, l'armée devient le plus grand fléau d'un empire, & je ſoutiens que la débauche de vos troupes ſera pour vous une plus terrible calamité que la révolution même.

La France ne peut donc plus être regardée comme un état particulier; elle va diſparoître de la liſte des empires, & devenir le prix de la conquête..... C'eſt le plus grand bien qui puiſſe arriver à une nation frivole & crédule, qui, plongée dans un excès d'aveuglement & d'ignorance, qui égale preſque ſon audace & ſon obſtination, ne peut ſortir de ce chaos affreux... il lui faut un vainqueur qui puniſſe les forfaits des conjurateurs perfides qui l'ont réduite à ſe voir ſans morale, ſans principes, ſans

honneur, ſans crédit, ſans commerce, ſans induſtrie, ſans pain... Telle eſt la dernière reſſource qui reſte à ce malheureux peuple, qui pouvoit jouer un ſi beau rôle dans les annales du monde, & qui ne ſera pas même digne d'être cité parmi les cannibales & les hordes les plus barbares des Hottentots.

D'Eprémeſnil.

Je vois plus loin que vous, Sire, & je ſoutiens que ce même peuple qui a juſtifié tous les attentats de ſes prétendus légiſlateurs, & gliſſé le poiſon de la corruption, le goût du brigandage dans l'armée, ſera la première proie des tygres qu'il a altérés de ſang & encouragés au meurtre. Dans peu, le numéraire aura entiérement diſparu ; nous n'aurons plus que des *aſſignats* ſans confiance, & ce n'eſt point avec des *aſſignats* que nous pourrons payer des troupes. Alors ces troupes, que nous avons accoutumées à tout oſer, à tout entreprendre, ſe feront une juſtice du pillage, & diſpenſeront ainſi les ſouverains du voiſinage de faire la conquête d'un pays qui n'eſt plus digne d'avoir pour roi qu'un

Mirabeau, un d'*Orléans*, ou un *la Fayete*....

Barnave.

Eh ! n'avons-nous pas notre armée nationale pour contenir notre armée de ligne, & pour s'oppoſer à l'audace des pillards ? Ne pouvons-nous pas licentier un corps de deux cens mille hommes qui nous devient inutile ?

Louis.

Licentier ! & qui oppoſerez-vous à l'étranger, s'il daigne envahir votre territoire ?

Barnave.

Je vous l'ai déjà dit, notre énorme armée nationale.

D'Eprémeſnil.

Vous le voyez, Sire, ces gens-là ne doutent de rien : c'eſt avec cette doſe de ſuffiſance, qu'ils ont entrepris & conſommé la diſſolution d'un empire que vous aviez ſi glorieuſement illuſtré ; ils penſent avoir tout dit, avoir tout fait, lorſqu'ils peuvent nommer leur milice bourgeoiſe. Mais autre choſe eſt ſans

doute pour des citoyens armés, de garder un homme suspendu à un gibet, de faire quelques patrouilles au palais-royal, sur les ponts, sur les places publiques, ou de repousser une armée endurcie par trente ans de travaux, de discipline & de victoires.

Louis.

Petit faquin! oses-tu bien te promettre que ces fédérations fastueuses de province à province, feront capables de repousser l'ennemi du dehors? Ne sais-tu pas que le premier effet d'une semblable réunion fut l'abandon de l'agriculture & du commerce, & que des hommes, en quelque nombre qu'ils soient, des hommes de tout état, sans discipline ni subordination, sans connoissances militaires, ne peuvent former qu'un corps sans ame; que la défection d'un pareil assemblage d'individus s'opérera d'elle-même à l'approche de l'ennemi; qu'une désertion inévitable réduiroit à moins de dix mille hommes cette formidable *armée fédérée qui couvre les quatre-vingt-trois départemens*; & qu'un peuple, assez lâche pour attenter aux jours de son Roi, &

pour le réduire en eſclavage ; après avoir ſouillé la majeſté du trône & en avoir enſanglanté les échelons, ne fut jamais aſſez courageux pour regarder un ennemi puiſſant en face. Crois-tu qu'un pere de famille s'arrachera des bras ſupplians d'une épouſe chérie, d'un ou de pluſieurs enfans dont il eſt l'unique eſpérance, pour favoriſer tes uſurpations, tes brigandages & ceux de tes *co-aſſociés*, aux dépens de ſa vie ? Et qu'importe à l'honnête homme qui il aura pour maître, puiſqu'il faut qu'il ait des maîtres ? Que deux ou tois deſpotes gouvernent l'empire, ou que l'empire ſoit gouverné par douze cents deſpotes, s'il eſt dans ſa deſtinée de vivre ſous le joug du deſpotiſme ? Doit-il acheter cette *liberté* factice dont on parle tant ſans la connoître encore, au prix de ſon ſang, de ſa fortune, du ſang & de la fortune de ſes proches ? Eſt-il plus heureux, plus *libre*, que ſous le régime des *Richelieu*, des *Mazarin* & des *La Vrilliere*..... ?

D'Epréméſnil.

Ce ſont des vérités dont la ſaine partie de la nation eſt ſincérement pénétrée ;

mais l'intrigante audace de la ligue adultère des Mirabeau, Lameth, Chapelier, la Fayette, Barnave, Desmeuniers, Menou, c'est-à-dire, de tout ce que la capitale & les provinces avoient de plus taré, de plus crapuleux, de plus pauvre, & qui jouent leur tête contre ces vils moyens de s'enrichir, ont aveuglé le bas peuple ; ils l'ont ennivré à un tel point, que les honnêtes gens, les hommes sensés, qui improuvent intérieurement les forfaits de la prétendue Assemblée nationale, qui ont une secrète horreur des brigandages des scélérats qui régissent l'opinion par des fureurs ; ces hommes sensés, dis-je, approuvent & louent hautement les opérations les plus impolitiques, les plus immorales de cette horde sacrilège, pour échapper aux fureurs vengeresses des *lanterneurs* stipendiés par les chefs du *côté gauche*. Aussi, pour éviter le double danger d'être tourmentés par le spectacle des calamités de leur patrie, sans pouvoir la plaindre, d'être suppliciés, s'ils osent murmurer ; tous les bons citoyens fuient le théâtre de tant d'horreurs, & s'expatrient avec le même empressement, qu'autrefois les

étrangers venoient se policer chez nous, former leur goût, leur esprit & leur éducation.

Louis.

Combien êtes-vous de bandits dans cette Assemblée ?

Barnave.

Nous ne sommes plus que huit cens....

D'Eprémesnil.

Nous étions douze cens à l'ouverture des Etats-généraux, époque desirée comme le terme de tous nos maux & la restauration de la France, mais environ quatre cens de mes collègues ont cru que leur conscience & leur serment leur défendoient de contribuer à la ruine de leur patrie, & à la violation des mandats de leurs commettans, & ils se sont retirés.

Alexandre Lameth.

Ce sont des lâches, qui ont trop long-temps défié l'indignation du peuple que nous ne pouvions plus contenir. Ils ont très-sagement fait de s'expatrier, & je

conseille à tous LES MAUVAIS CITOYENS de cette Assemblée, de prendre le même parti, s'ils ne veulent pas encourir la peine des Foulon, Berthier & compagnie.....

D'Eprémesnil.

Vous voyez, Sire, toujours le peuple en avant, toujours du canon, des haches, des *lanternes* pour réponse aux raisonnemens les plus sensés, aux motions les plus sages.....

Louis.

Il n'est donc pas resté un honnête homme dans cette enceinte.

D'Eprémesnil:

Pardonnez-moi, Sire, cette assemblée, source funeste de toutes nos calamités, n'est cependant pas toute composée de membres corrompus; mais les hommes pervers mettent dans leurs opérations bien plus d'ardeur, de persévérance & d'activité que les citoyens vertueux. Tous les moyens leur sont bons; le crime ne les arrête pas, & ils prennent au besoin le masque de la vertu.

Examinez, je vous prie, quels ſont les hommes qui conduiſent aujourd'hui l'aſſemblée nationale (prétendue). On peut, ſans s'éloigner de la vérité, la réduire à cinquante ; & dans ce nombre, je vous défie d'en trouver un ſeul qui eût, en y entrant, la réputation d'un homme de probité. Sans fortune & ſans réputation, ayant tout à gagner & rien à perdre, ils ont réſolu de jouer un rôle & de s'enrichir, s'il eſt poſſible, au haſard de tout ce qui peut en arriver. Vous les avez vus d'abord vacillans dans leur conduite, examiner long-temps quel étoit le parti le plus fort, & envélopper conſtamment leur opinion d'une mépriſable & perfide ambiguité. Une faction criminelle les a tous réunis. L'eſpoir de déchirer leur patrie, & d'en partager les lambeaux, les a raſſemblés autour d'une idole, dont le plus borné de ces ſcélérats auroit dû appercevoir la fragilité. Mais ceux qui trompent le peuple, ſe laiſſent quelquefois entraîner eux-mêmes par illuſion. Ils fixent leurs regards ſur le but qu'ils veulent atteindre, & négligent de les porter ſur l'eſpace qu'il faut parcourir, &c. (vérités frap-

pantes déjà connues, & qu'on ne peut assez répéter au peuple qu'on égare avec tant de perversité).

Louis.

Il n'y a qu'à pendre les brigands qui se sont glissés parmi les citoyens probes.....

Barnave.

Nous sommes inviolables.

D'Eprémesnil.

Oui, ces Messieurs, pour commettre avec impunité les forfaits les plus inouis, se sont déclarés *sacrés*, inaccessibles au châtiment.....

Louis.

Eh bien ! non pas en faveur de leur *inviolabilité*, car nul homme n'a le droit de commettre les crimes, sans encourir les peines portées par la loi ; mais par humanité, pour ne pas souiller les mains même des bourreaux d'un sang aussi impur, il n'y a qu'à les renvoyer chacun dans leur Province.

Alexandre Lameth.

Nous ſommes inſéparables.

D'Eprémeſnil.

Oui, ces Meſſieurs ont juré ſur leurs têtes *précieuſes*, de ne point ſe ſéparer, de ne point ceſſer de s'aſſembler juſqu'à ce qu'ils euſſent conſommé le grand œuvre qu'ils ſe ſont propoſés en ſe réuniſſant, la diſſolution totale de l'Empire Français.

Louis.

Il n'y a qu'à les faire lier & garrotter ſéparément, & les conduire ainſi aux frontières & les y conſigner; après cela, qu'ils s'aſſemblent, qu'ils répandent ailleurs leur doctrine deſtructive, qu'ils évangéliſent les nations étrangères, & ils verront de quel poids eſt chez nos voiſins cette ridicule *inviolabilité* qui les ſouſtrait chez nous à l'échafaud.

On entend un grand bruit, on crie aux armes, & Louis XIV eſt rappellé au ſéjour des morts.

FIN.

668